



DÉCISION

N° : 2026- 184

Exécutoire le : 21 MAI 2026

Publiée / Notifiée le : 18 MAI 2026

Visée le : 21 MAI 2026

COMMANDE PUBLIQUE
Consultation n°26_Csl_02 :
Accompagnement à l'élaboration de la stratégie intercommunale de sécurité et de
prévention de la délinquance de Grand Lac

Attribution

Le Président de Grand Lac,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-10,
- Vu la délibération en date du 14 avril 2026, portant délégations du Conseil communautaire au Président de Grand Lac,
- Vu l'arrêté n°2026-66 portant délégation de fonction et de signature à M. Yves Mercier, 12^{ème} vice-président de Grand Lac en charge de la commande publique,
- Vu le code de la commande publique,

Considérant la consultation lancée sous la forme d'une procédure adaptée,
Considérant la nécessité pour Grand Lac de bénéficier d'un accompagnement pour l'élaboration de sa stratégie intercommunale de sécurité et de prévention
Considérant l'analyse des offres reçues

DÉCIDE :

ARTICLE 1 : ATTRIBUTION

De signer le devis d'un montant forfaitaire de 22 750 € HT avec le groupement d'entreprises DIDAXIS / Archipel Urbain dont le mandataire DIDAXIS est domicilié 2 place de Touraine 78000 Versailles

ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS

Une copie de la présente sera adressée à :

- Mme la Préfète de la Savoie,
- M. le Receveur,
- L'entreprise titulaire: DIDAXIS (mandataire du groupement)

Cette décision, une fois exécutoire, pourra être contestée :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Aix-les-Bains,

Le 12^{ème} Vice-Président délégué à la
commande publique

Signé électroniquement pour le Président, par délégation,
par Yves MERCIER Vice-président commande publique, travaux et gens du voyage
le 15/05/2026 12:09:46



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Décision 2026-184 : Consultation n.26_Csl_02 - Accompagnement à l'élaboration de la stratégie intercommunale de sécurité et de prévention de la délinquance de Grand Lac - Attribution

Date de transmission de l'acte : 21/05/2026

Date de réception de l'accusé de réception : 21/05/2026

Numéro de l'acte : Dec2440 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20260515-Dec2440-AI

Date de décision : 15/05/2026

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Actes individuels

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.1. Délibérations
1.1.1.3. Délibérations ou décisions relatives aux MAPA